



# VILLE DE GIVORS

## Plan Local d'Urbanisme

## Projet d'Aménagement et de Développement Durable

## PREAMBULE

Le projet d'aménagement et de développement durable définit dans le respect des objectifs et des principes énoncés aux articles L110 et L121.1 du code de l'urbanisme, les orientations d'urbanisme et d'aménagement retenues par la commune, notamment en vue de favoriser le renouvellement urbain et de préserver la qualité architecturale et l'environnement.

Dans ce cadre il peut préciser :

- les mesures de nature à préserver les centres-villes et les centres de quartier, les développer et en créer de nouveaux,
- les opérations et les actions relatives à la restructuration ou à la réhabilitation d'îlots, de quartiers ou de secteurs, les interventions destinées à lutter contre l'insalubrité et à structurer, restaurer ou réhabiliter des îlots ou des immeubles,
- les caractéristiques et le traitement des rues, sentiers piétonniers et pistes cyclables, et des espaces et ouvrages publics à conserver, à modifier ou à créer,
- les actions et opérations d'aménagement de nature à assurer la sauvegarde de la diversité commerciale des quartiers,
- les mesures de nature à assurer la préservation des paysages et de l'environnement.

## Introduction

Les diagnostics socio-économiques, paysagers, environnementaux et urbains ont permis de faire ressortir les atouts et les points faibles du territoire et d'identifier les espaces à enjeux de la commune.

La prise en compte de ces éléments a permis de construire le PADD (Projet d'Aménagement et de Développement Durable).

Celui-ci repose sur cinq grands enjeux prioritaires :

- 1 - Favoriser l'amélioration des déplacements et améliorer la lisibilité urbaine par le développement d'un réseau hiérarchisé de voies intégrées dans une trame verte structurante.
- 2 – Favoriser un accroissement mesuré de la population et poursuivre la recherche de l'équilibre de l'offre résidentielle.
- 3 – Accompagner les développements économiques en s'appuyant sur les dynamiques existantes et en favorisant la diversification des activités.
- 4 - Conforter une centralité polymorphe en renforçant la complémentarité entre les quartiers de la ville.
- 5 – Renforcer l'identité de la ville au regard de ses atouts naturels et géographiques par la valorisation du patrimoine bâti et naturel et par la valorisation des paysages.

*Dans le cadre d'un aménagement harmonieux et durable du territoire, Givors doit se positionner comme véritable pôle structurant au sud du département en alliant autonomie et complémentarité :*

- *Autonomie par le développement de l'emploi et des services, permettant aux populations de faire le choix de vivre et d'accéder à un emploi sur place, réduisant ainsi les déplacements pendulaires.*
- *Complémentarité entre les quartiers, en améliorant les déplacements en particulier à travers le développement des transports en commun.*
- *Entre Lyon et Saint-Etienne, le Pilat et le Rhône, Givors veut conserver son identité et tirer parti de ses atouts géographiques, sociologiques et économiques.*
- *La ville poursuit l'objectif d'une diversification et d'un développement maîtrisés en matière d'habitat et d'attractivité économique, en faisant le pari de préserver des zones vertes et agricoles, à travers une trame verte structurante.*

## Enjeux n°1: Favoriser l'amélioration des déplacements et améliorer la lisibilité urbaine en développant un réseau hiérarchisé de voies intégrées dans une trame verte structurante



### Constat

En raison de sa position à un carrefour géographique, Givors est le siège de nombreuses circulations de transit qui se diffusent dans les différents quartiers. Cette dispersion des circulations génère des nuisances dans les quartiers d'habitat et contribue à une mauvaise lisibilité des espaces urbains.

Par ailleurs la commune subit des coupures liées à la présence des infrastructures (voies ferrées, autoroute), et à la géographie (Rhône, Gier, relief) qui rendent difficiles un développement cohérent du territoire.

Mais la situation de nœud autoroutier et ferroviaire reste un atout considérable entre Lyon et Saint Etienne d'une part et Lyon et la moyenne vallée du Rhône d'autre part.

Il s'agit pour Givors de structurer au mieux ses axes de circulation pour améliorer le transit interne et externe, requalifier son image et répondre à son rôle de Pôle d'équilibre entre Lyon et St Etienne

## Les orientations de développement

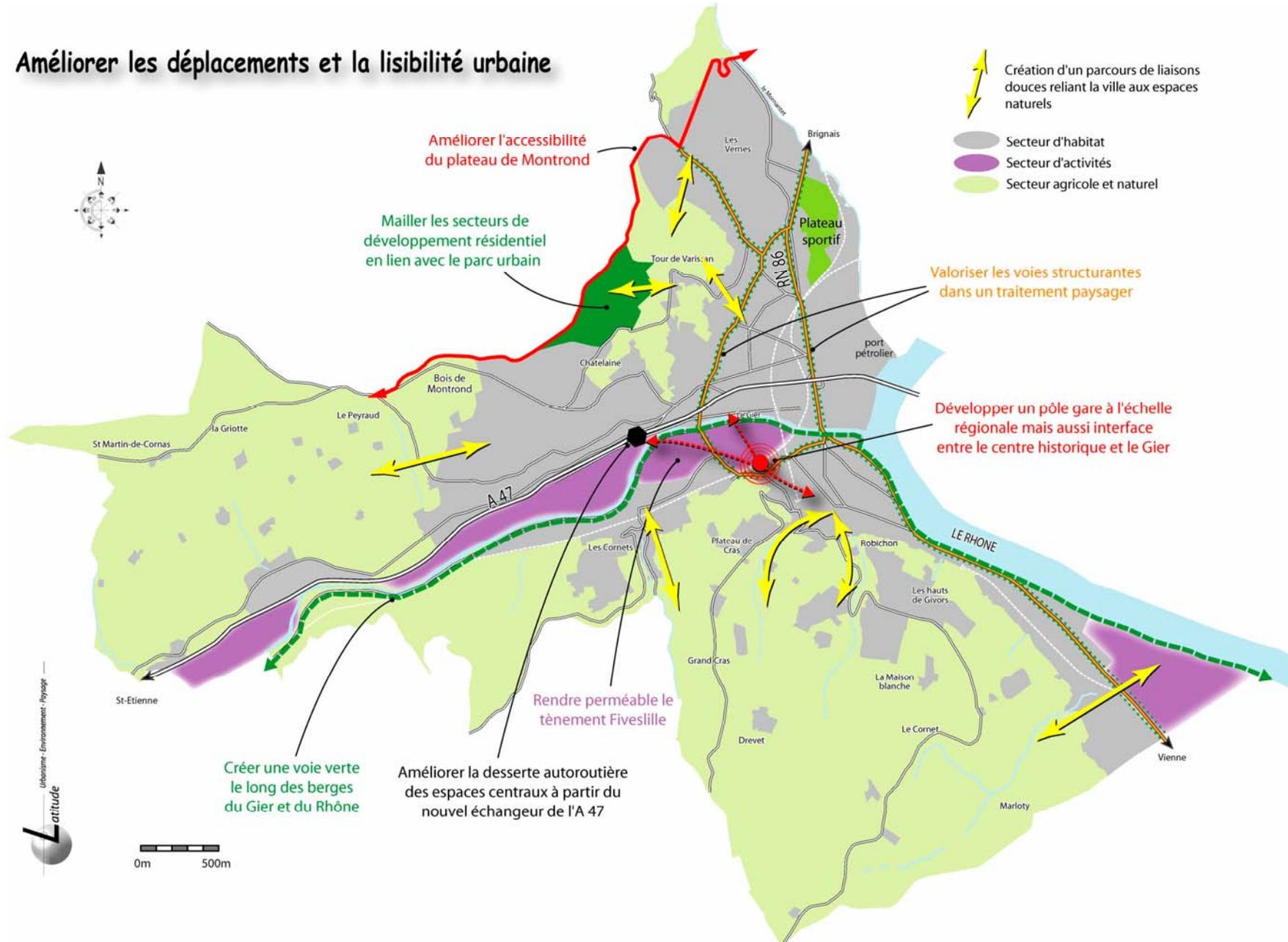
Le développement d'un parcours hiérarchisé dans une trame verte paysagère permettant de retrouver des continuités urbaines passe par :

- l'amélioration des déplacements inter quartiers et vers le centre notamment par une troisième traversée du Gier à hauteur du centre commercial, en compensant les effets de coupures naturelles et liées aux infrastructures,
- la limitation des déplacements automobiles intra-muros,
- la diversification des modes de transport (piétons, vélo et transports en commun en lien avec les pôles intermodaux de l'agglomération : renforcement des lignes en transports en communs, renforcement des aménagements sécurisés spécifiques, maillage des cheminements dans les espaces centraux, et en direction des espaces commerciaux et d'équipements),
- la rationalisation, par un redéploiement, de l'offre en stationnement (stationnement à proximité des pôles d'attractivités et des quartiers résidentiels de la commune),
- l'amélioration des liaisons entre les espaces agro-naturels périurbains et la vallée (développement des sentiers de randonnée ...),
- l'amélioration de l'image urbaine par la mise en place d'une trame verte structurante le long des voies fluviales ou routières d'importance (bords du Gier, rives du Rhône, RD 386 ...).

Il s'agit de :

- **renforcer les raccordements viaires structurants** par la création de nouvelles voies et par le renforcement de certaines voiries :
  - création d'une nouvelle voie du quartier de la gare au centre par le secteur de PréVert, qui permettra de relier le centre ville à la gare actuelle et de franchir la coupure de la voie ferrée,
  - amélioration de la desserte du plateau Nord par la création d'un accès à partir de la RD 386 et de la ZAC de Chantelot, et par l'élargissement des voies existantes,
  - nouvel échangeur sur l'A 47 pour améliorer la desserte de la zone commerciale du Gier et des sites en redynamisation économique (VMC et FIVES LILLE),
  - création de voiries traversant le tènement FIVES LILLE, et permettant une plus grande accessibilité de la gare, du centre, de la Freydière et des Cornets à partir de l'A 47,
  - Valorisation et maillage des voies de liaison entre le quartier des Vernes et les quartiers centraux.
- **mailler le réseau secondaire** de distribution des différents quartiers,
- **valoriser les grandes voiries** structurantes par un traitement paysager homogène permettant de les identifier : RD 386, rue de la Paix, rue de Montrond, rue Pierre Sépard, rue Docteur Roux,
- **inscrire la perspective d'un nouveau pont sur le Rhône.** Cette question dont la réponse s'inscrit à l'échelle intercommunale reste d'autant plus posée avec la réindustrialisation du site de l'ancienne centrale EDF de Givors/Loire sur Rhône

## Améliorer les déplacements et la lisibilité urbaine



- **réorganiser et intégrer le stationnement** à proximité des nouveaux pôles de développement du centre : création de parkings à proximité de la gare et de la maison de l'emploi et des services publics,
- **développer une nouvelle offre en stationnements** en lien avec les nouveaux quartiers résidentiels,
- **développer un maillage de « liaisons douces »** sécurisées entre les quartiers et les différents pôles d'attractivité de la commune :
  - à partir des voiries existantes quand leur dimensionnement le permet,
  - dans les secteurs à valoriser en renforçant leur traitement paysager (berges du Gier, du Rhône, du Garon, du Mornantet), et en assurant une continuité dans les parcours notamment le long du Gier,
  - en renforçant les liaisons en transports en commun entre la gare et les urbanisations existantes et à venir du plateau de Montrond,
  - en intégrant dans cette trame verte, les espaces verts existants (parcs, équipements sportifs), et à venir (parc périurbain de Barberet),
  - en assurant la liaison du centre ville à la gare par la maison des finances et des services publics.
- **renforcer les chemins** entre les espaces naturels, les espaces urbanisés, et les éléments de caractère du patrimoine bâti (étoiles, église de bans, hameau de St Martin de Cornas) en les organisant dans un parcours continu sur la commune.
- **développer les transports en commun :**
  - internes à Givors par le renforcement des lignes du SITUAG notamment par le renforcement de la desserte des développements urbains à venir (plateau de Montrond),
  - externes à Givors en reliant Givors aux grandes lignes régionales futures : le futur RER Lyon/St Etienne, et à plus long terme, la réouverture de la ligne Givors/Brignais/Gorge de Loup,
  - développement d'une gare régionale et d'un pôle multimodal à partir de la gare actuelle de Givors Ville. La gare de Givors Canal pourra aussi être un point multimodal potentiel intéressant pour la commune surtout dans la perspective éventuelle du renforcement du trafic voyageur sur la ligne Givors-Grigny-Vernaison-Perrache. Cette gare pourra prendre une place encore plus importante dans le réseau régional avec l'éventuelle réhabilitation du tronçon Vaise/Perrache qui permettrait de relier Givors à Gorge de Loup.

## Enjeux n°2 : Favoriser un accroissement mesuré de la population et poursuivre la recherche d'un équilibre de l'offre résidentielle



### Constat

La commune s'est notamment développée par des opérations de construction de logements sociaux qui représentent environ la moitié du parc de logements. Jusqu'à aujourd'hui Givors n'offrait pas une grande diversité d'accueil dans la typologie des logements. Les ménages qui ne trouvaient pas sur la commune une offre correspondant à un parcours résidentiel complet, sont allés vivre sur les communes périphériques. Cette dynamique a contribué à un déséquilibre dans le peuplement de la commune.

Mais depuis quelques années, une nouvelle dynamique apparaît avec la construction et la réhabilitation de logements dans le secteur privé. Cette impulsion permet d'amorcer une diversification de l'offre résidentielle qu'il est nécessaire de soutenir pour une plus grande mixité sociale.

Givors s'inscrit aujourd'hui dans le mouvement de desserrement de l'agglomération lyonnaise qui implique une nouvelle attractivité de la commune et une pression foncière qui s'accroît.

Il s'agit de récolter le fruit d'un travail sur l'habitat mené depuis plusieurs années et que renforcer aujourd'hui la conjoncture, afin de modifier la structure de l'offre en logements sur la commune. Cela passe par la réalisation d'opérations de qualité permettant de valoriser l'image de la ville.

## Les orientations de développement

Le rééquilibrage et la maîtrise de la croissance de la population communale doivent permettre :

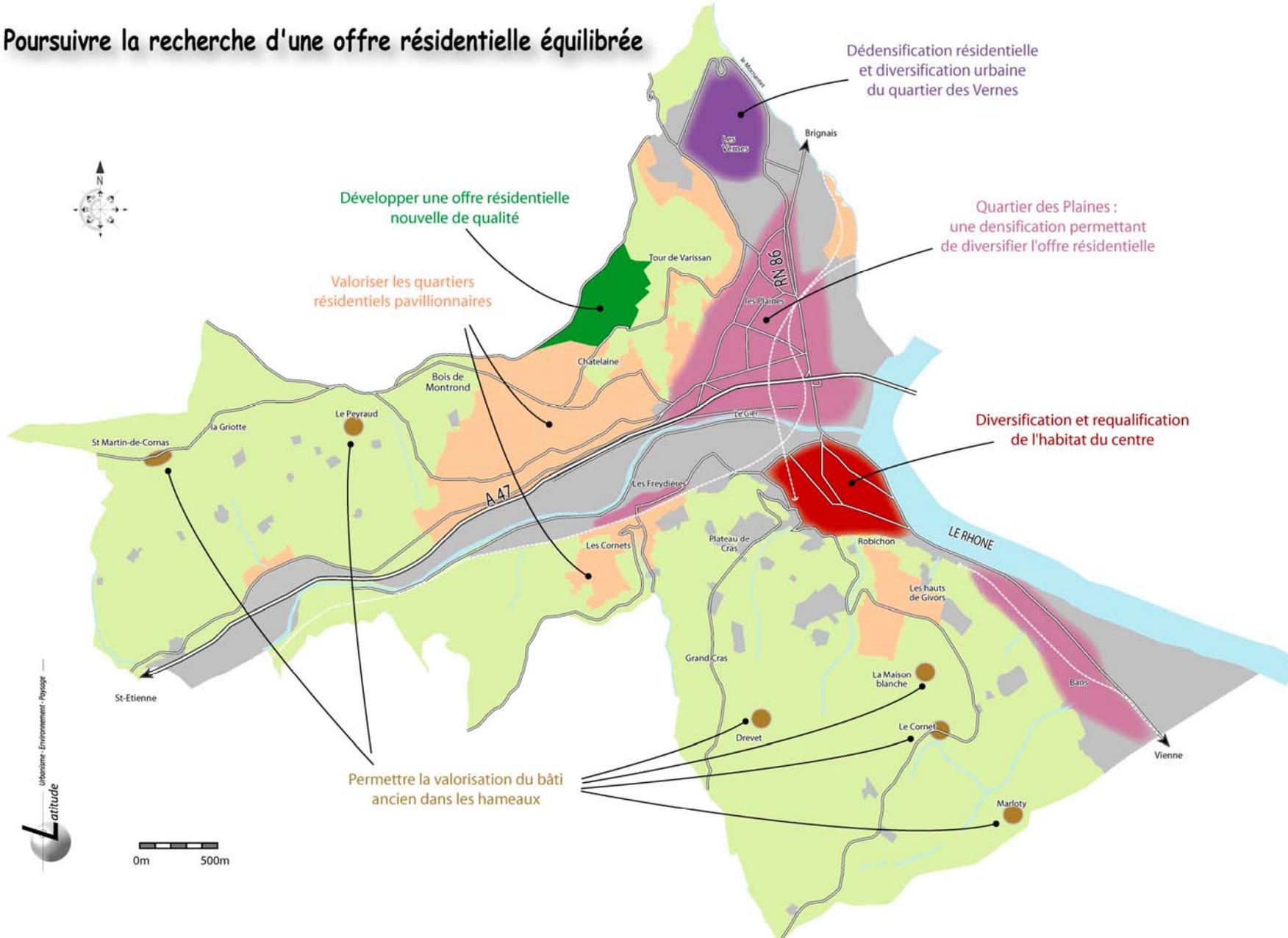
- d'accompagner et maîtriser l'évolution démographique communale dans un objectif de croissance démographique modérée (environ 20 000 habitants) permettant d'optimiser l'offre actuelle en équipements publics largement dimensionnée,
- d'accompagner la diversification actuelle de la structure de la population en favorisant le développement d'une offre résidentielle plus qualitative,
- de favoriser le parcours résidentiel des Givordins en assurant une meilleure offre de logement social et privé,
- d'accueillir également de nouveaux arrivants sur la commune.

Il s'agit :

- **de développer de nouvelles offres foncières** permettant de mettre en place sur la commune un parcours résidentiel complet :
  - par l'ouverture à l'urbanisation d'une partie du plateau de Montrond et de Barberet, avec une amélioration des dessertes du plateau (aménagement d'une desserte par le haut reliant la RD 386 à la RD 2),
  - par le renforcement des différents pôles d'habitat existants sur le plateau sud.

- **de développer une offre diversifiée** en logements complémentaire à l'offre en logement social :
  - en favorisant la construction de copropriétés de qualité dans le centre, et dans la première couronne (les Plaines, La Freydière, Bans ...),
  - en permettant un développement maîtrisé d'un habitat pavillonnaire sur les plateaux, mais avec une volonté d'intégration urbaine et paysagère de ces nouveaux quartiers (image « parc », mixité des fonctions urbaines, liens avec les autres quartiers...),
  - en créant une offre adaptée pour le logement des salariés des entreprises qui vont s'implanter à Givors, notamment par le renforcement des logements intermédiaires et dans une gamme de qualité.
- **de renforcer les actions de réhabilitation du parc ancien** et les efforts déjà entrepris dans la lutte contre l'habitat indigne par la poursuite des Opérations Programmées d'Amélioration de l'Habitat et par le soutien de l'intervention des opérateurs publics en cas de défaillance des propriétaires privés.
- **de permettre la reconversion et la valorisation** du bâti rural ancien de qualité dans les zones péri-urbaines (hameaux des plateaux Nord et Sud).
- **de poursuivre la « dédensification résidentielle »** et la requalification du parc social. Cette orientation sera mise en œuvre notamment par une meilleure intégration urbaine du quartier des Vernes, et par la diversification des fonctions de ce quartier (équipements, commerces, activités économiques).

## Poursuivre la recherche d'une offre résidentielle équilibrée



Urbanisme - Environnement - Paysage  
Latitude

## Enjeux n°3 : Accompagner le développement économique en s'appuyant sur les dynamiques existantes et en favorisant la diversification des activités



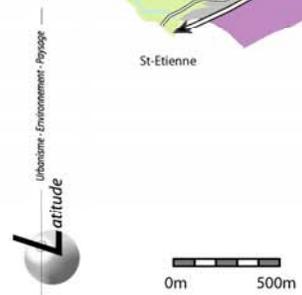
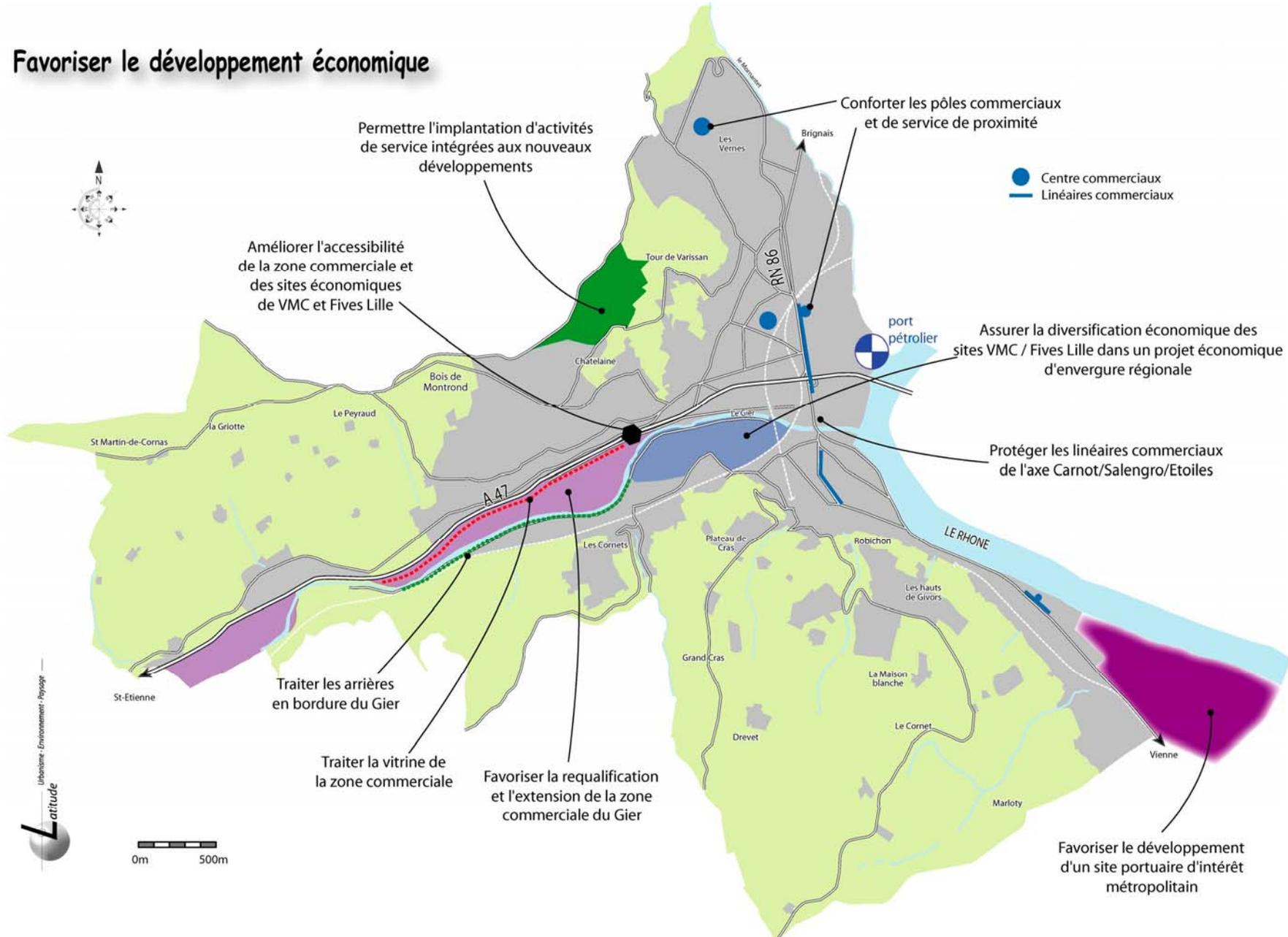
### Constat

L'histoire de Givors est intimement liée à celle de l'industrie qui a façonné son développement. La commune connaît depuis plusieurs décennies une mutation économique marquée par la désindustrialisation et la tertiarisation de l'économie.

Par ailleurs Givors bénéficie d'atouts importants à valoriser pour accompagner les évolutions économiques : carrefour géographique, dessertes autoroutière et ferroviaire, voie fluviale. Ces atouts sont appréciés des acteurs économiques qui recherchent aujourd'hui des implantations sur Givors.

Ainsi, la position géographique stratégique de la commune, les opportunités foncières par la valorisation des friches et le renouveau économique doivent permettre à la ville de jouer une carte primordiale pour son avenir.

## Favoriser le développement économique



## Les orientations de développement

Le soutien au développement économique doit permettre :

- de promouvoir le rayonnement de la ville dans l'aire urbaine en développant les emplois et les activités sur la commune par le soutien à l'industrie et à l'artisanat et par le développement d'activités non nuisantes,
- de diversifier les potentialités d'accueil économique,
- d'accompagner et d'encadrer les mutations économiques sur la commune,
- de soutenir et de développer les complémentarités commerciales entre la zone du Gier et le centre ville.

Ce développement économique s'envisage dans une complémentarité et une hiérarchisation entre les différents pôles commerciaux :

- renforcement des commerces et services à l'échelle des quartiers (Vernes, Bans, Plaine Robinson...),
- amélioration de l'attractivité commerciale du centre par une montée en gamme de la qualité de l'offre,
- confortement et extension de l'offre de la zone du Gier à l'échelle du Sud du Département.

Il s'agit de :

- **soutenir la reconversion économique des sites d'intérêt régional de VMC et FIVES LILLE** par :
  - l'ouverture de ces zones à des activités diversifiées : industrie, commerce, service ...
  - l'amélioration des dessertes et des accès du site en relation avec le nouvel échangeur autoroutier et la gare,
  - le renforcement de la perméabilité de ces tènements en matière de circulations et de liaisons douces par la création de voies structurantes internes à ces tènements,
  - le renforcement de la gare, interface entre le centre historique et la vallée du Gier par l'aménagement de liaisons directes entre ces différents pôles au travers de la gare, et par la réorganisation des stationnements et des dessertes autour de la gare.

- **affirmer l'intérêt métropolitain d'une zone industrielle et portuaire** en limite de Givors et Loire sur Rhône sur environ 60 hectares dont 20 à Givors.
- **soutenir le commerce du centre ville par :**
  - la protection des linéaires commerciaux de l'axe Carnot-Salengro-Etoiles, en interdisant leur changement de destination vers un autre usage,
  - l'aide à la restructuration des cellules commerciales aujourd'hui inadaptées au fonctionnement commercial, dans le cadre de la convention publique d'aménagement qui permet de restructurer des immeubles et d'aménager des surfaces commerciales viables,
  - la poursuite de la requalification des espaces publics du centre permettant d'assurer une image qualitative de la centralité givordine.
- **favoriser une requalification de la zone commerciale du Gier** par :
  - le traitement de la rue de la Paix en voie urbaine autour du futur échangeur de l'A 47 et du futur rond point, en inscrivant des réserves foncières permettant leur réalisation,
  - le traitement qualitatif des arrières de la zone en bordure du Gier, interface avec les quartiers résidentiels des Cornets et de la Freydière : traitement des façades arrière, et plantations le long du Gier
  - la hiérarchisation des voies, et l'organisation des stationnements,
  - la mise en place de prescriptions en matière de plantations et de traitement des façades,
  - la mise en œuvre de la réglementation en matière d'enseignes.
- **permettre l'implantation d'activités de services et tertiaires** dans les nouveaux secteurs de développements urbains (Plateau de Montrond) et dans les quartiers en cours de restructuration (Les Vernes) pour une plus grande mixité des fonctions urbaines

## Enjeux n°4 : Conforter une centralité polymorphe de Givors en renforçant la complémentarité des quartiers de la ville



### Constat

Givors a connu une dévitalisation de son centre historique qui s'est notamment traduite par une forte vacance des logements et une perte d'attractivité commerciale.

Mais ces dernières années, la ville a su augmenter son attractivité, réduire certaines faiblesses et gagner en lisibilité notamment en engageant des opérations de requalification de son centre et de renforcement des polarités de quartier (travail sur l'habitat, réhabilitation des espaces publics, amélioration de l'image urbaine ...).

Elle a également engagé des projets d'envergure lui permettant de conforter son rôle de pôle d'équilibre de l'agglomération lyonnaise avec notamment la réalisation d'une maison de l'emploi et des services publics, l'accueil prochain de l'hôtel des finances et ainsi développer la constitution cohérente de son offre de services non marchands.

D'autres projets viennent conforter l'avenir du centre ville et notamment ses liens avec les éléments structurants comme le fleuve ou la gare puisque la ville entreprend un développement urbain entre le secteur commercial du Gier et le centre : renforcement de la gare, ouverture du quartier de la gare vers le centre, et implantation de services structurants.

## Les orientations de développement

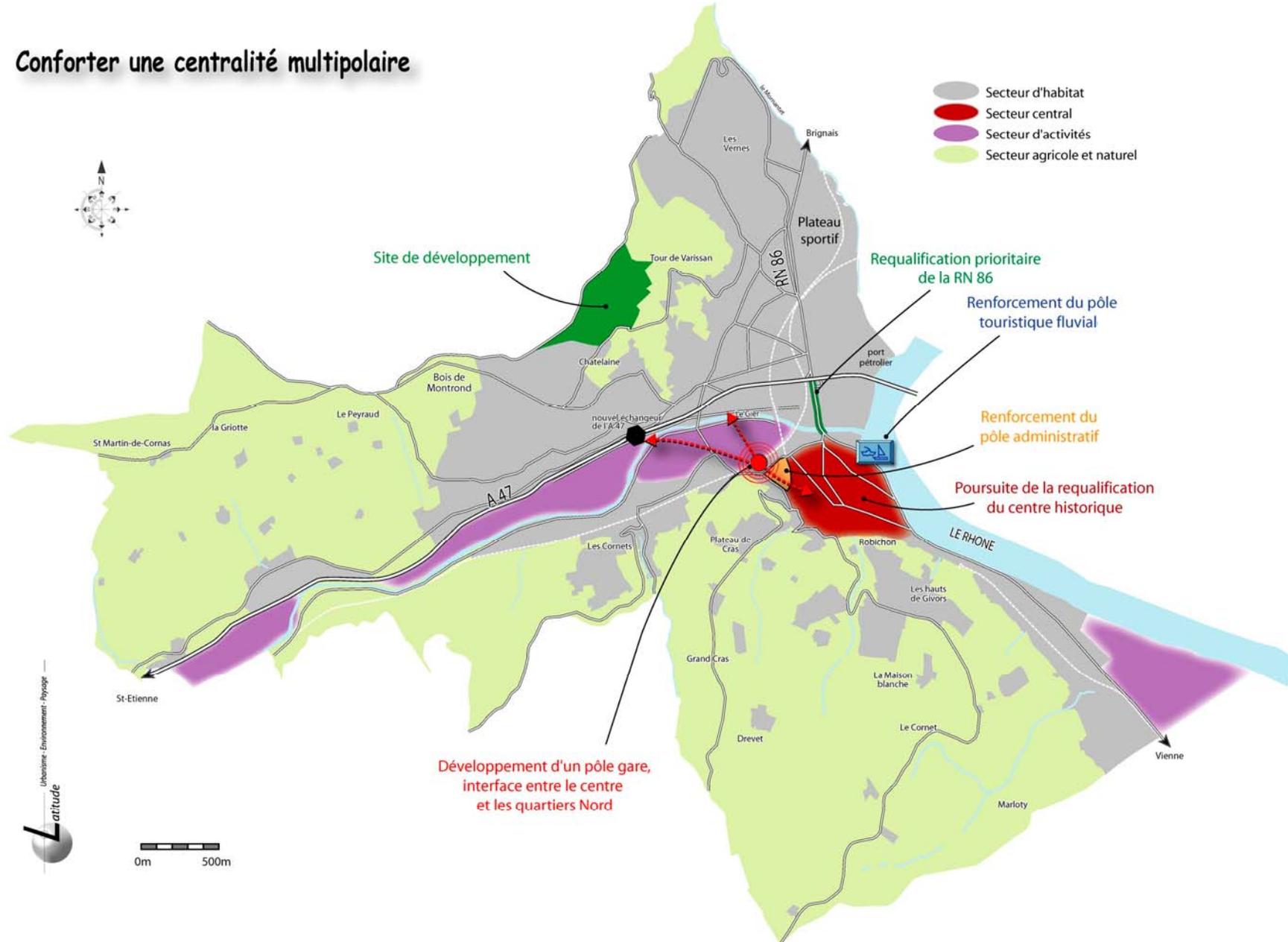
Le renforcement de la centralité polymorphe et l'élargissement du positionnement de la ville doivent permettre :

- d'assurer le rayonnement de la ville comme pôle secondaire structurant à l'articulation entre l'agglomération lyonnaise, la moyenne vallée du Rhône et l'agglomération de St Etienne,
- de conforter les fonctions de centralité dans un centre élargi dépassant le seul centre historique,
- de soutenir l'ambition commerciale,
- de profiter de la dynamique foncière pour poursuivre la rénovation urbaine et améliorer l'accès à des logements de qualité permettant le parcours résidentiel complet sur la commune,
- de renforcer la complémentarité entre les quartiers de la ville en s'appuyant sur leur diversité et leur identité et de permettre ainsi un équilibre dans les usages du territoire.

Il s'agit de poursuivre les actions engagées, particulièrement :

- **la requalification du centre historique par :**
  - des opérations de renouvellement urbain et de densification des rues Salengro et Longarini avec notamment l'aménagement de nouvelles surfaces commerciales en pied d'immeuble,
  - la requalification des espaces publics : réaménagement de la rue Longarini,
  - la protection des linéaires commerciaux de la rue Salengro et de la place Carnot,
  - le renforcement des incitations à la réhabilitation du parc privé,
  - le renouvellement de l'offre résidentielle notamment en favorisant la construction de copropriétés, en densification du tissu urbain.
- **le renforcement du centre administratif** au sud du département à l'articulation entre la gare et le centre historique par :
  - le confortement du pôle, constitué du commissariat et de la maison de l'emploi et des services publics avec notamment la construction de l'hôtel des finances,
  - l'ouverture d'une nouvelle voie sous la voie ferrée pour relier la gare et le centre historique sur le secteur de Pré Vert/Zola.

## Conforter une centralité multipolaire



➤ **le développement du tourisme :**

- tourisme fluvial par la valorisation du Rhône : halte fluviale, réhabilitation et développement de la maison du Rhône, voies vertes le long du fleuve et du Gier,
- tourisme patrimonial et naturel par l'amplification du rôle de « ville porte » du Pilat et en s'appuyant sur la diversité du patrimoine architectural, culturel et historique (valorisation des éléments identitaires de Givors comme les Etoiles, le patrimoine industriel...),
- mise en relation des différents sites d'intérêt touristique par le développement d'un parcours dans la ville et vers les espaces naturels.

➤ **la complémentarité entre les quartiers de la commune en :**

- renforçant les pôles économiques et commerciaux (centre, zone du Gier, RD 386...),
- favorisant la diversité de l'habitat : les Plaines, les Vernes, Bans, Montrond, centre ville...,
- valorisant les espaces agricoles et naturels : plateaux Nord et Sud, mise en place d'un parc périurbain de loisir au Nord
- développement d'un pôle administratif à proximité de la gare.

## Enjeux n°5: Renforcer l'identité de la ville au regard de ses atouts naturels et géographiques par la valorisation du patrimoine bâti et naturel et par la valorisation des paysages



### Constat

Loin de la perception traditionnelle de Givors par les vallées, la commune conserve sur les plateaux Nord et Sud des territoires agricoles de valeur ainsi que des espaces naturels de qualité écologique, dont certains bénéficient d'une protection réglementaire. Ces territoires s'inscrivent dans le patrimoine communal et représente un peu plus de la moitié de la commune.

Par ailleurs, la proximité des espaces naturels du Pilat, du Rhône, du plateau Mornantais confère à Givors un atout indéniable qu'elle souhaite valoriser.

## Les orientations de développement

La protection et la valorisation patrimoniale de ces espaces passe par :

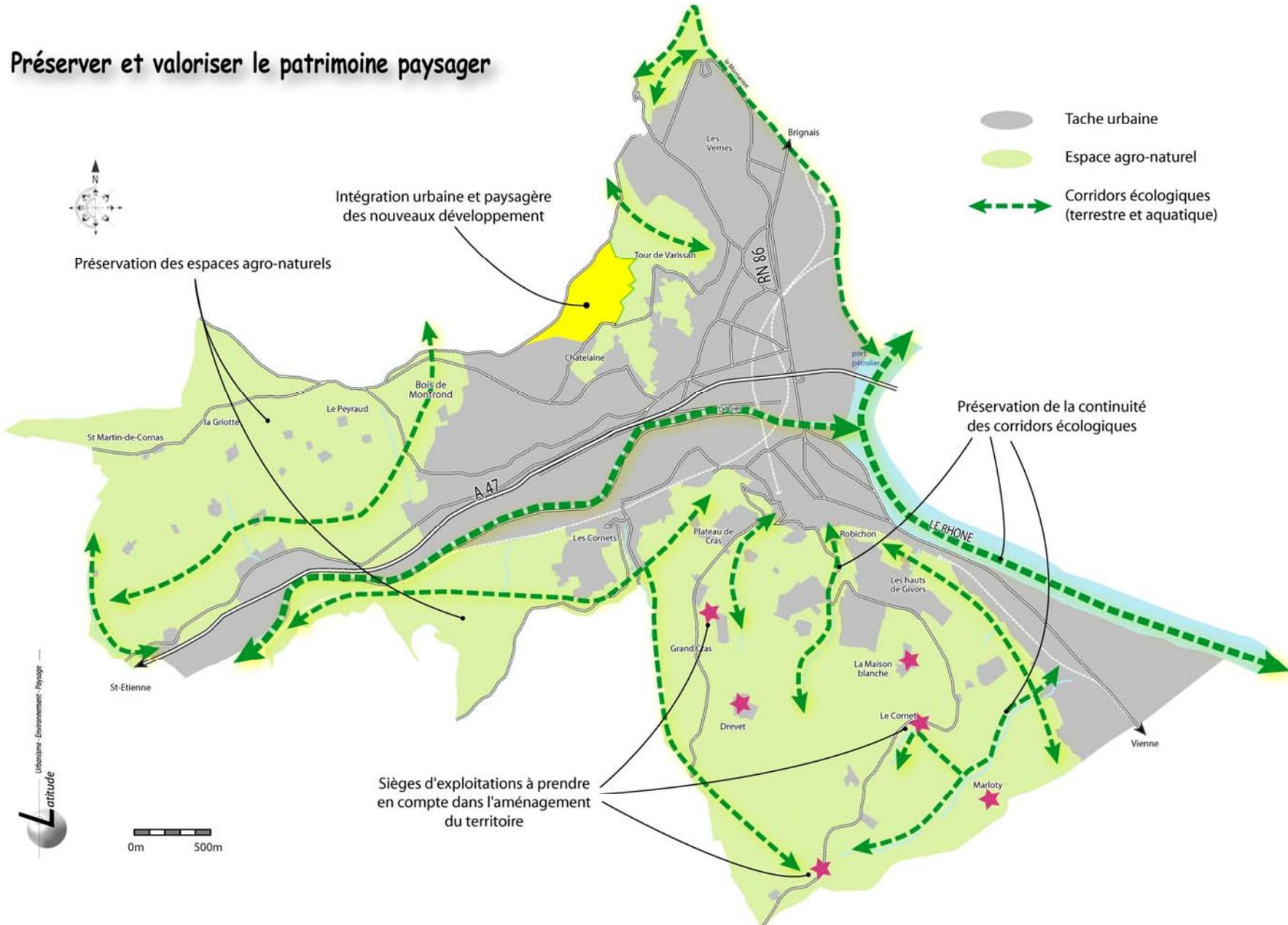
- la protection et le renforcement de la perception des espaces naturels depuis les espaces urbanisés,
- la protection des espaces agricoles des phénomènes de mitage qui contribueraient à fragiliser cette activité économique,
- la valorisation des espaces naturels comme espaces périurbains attractifs, afin de permettre une accessibilité et un usage directs de la population liés à la découverte des milieux naturels et des paysages,
- La protection des secteurs agricoles, écologiques et paysagers relevant des valeurs identitaires de la commune,
- la préservation des populations vis à vis des risques naturels,

Il s'agit de :

- **préserver les sièges agricoles** pérennes en évitant la proximité éventuelle de nouvelles constructions, particulièrement sur le plateau sud où ils sont concentrés,
- **protéger les parcelles AOC** pour conserver au monde rural des territoires de valeur agronomique,
- **conserver la vocation agricole** et naturelle des espaces du plateau Sud et du plateau Nord notamment en protégeant le caractère rural et patrimonial du hameau de St Martin de Cornas,

- **protéger les vallons et des boisements** qui représentent des corridors biologiques nécessaires à la préservation des milieux et des espèces naturelles. (Cotéon, ruisseau des Combes, de Côte Jamet, des Chabaudières, St Gérald...). Notamment le corridor à l'Est du secteur de développement de Montrond sera préservé et intégré dans une zone verte. Les nouveaux développements urbains sur le plateau de Montrond préserveront ce corridor.
- **protéger les coteaux boisés** en tant qu'espaces naturels de transition entre la vallée urbanisée et les plateaux,
- **réglementer les nouveaux développements urbains dans les secteurs à risque naturel** avéré : secteurs d'inondation du Gier, du Garon, du Rhône, et secteurs à risques géologiques de l'ensemble des coteaux.
- **valoriser les espaces périurbains** et les espaces naturels interstitiels de la ville :
  - créer un parc de détente, lieu d'animation, de loisir, et lien entre les quartiers des Vernes, des Plaines et le plateau de Montrond. Ce parc pourra accueillir des espaces festifs, des parcours santé, botaniques, des activités pédagogiques en lien avec le centre aéré et les écoles...réserve naturelle, cet espace pourrait jouer à terme un rôle à l'échelle intercommunale,
  - aménager un parcours continu de type voie verte sur les berges du Gier et Rhône, en lien avec le futur parc péri urbain de Barberet,
- **aménager un parcours de sentiers** de découverte, lien entre patrimoine urbain et le patrimoine naturel.

## Préserver et valoriser le patrimoine paysager



En conclusion le PADD de Givors projette pour les années à venir des mutations importantes, porteuses de dynamiques fortes en matière résidentielle, économique, touristique, de qualité de vie des habitants et de protection des milieux agricoles et naturels. Il s'agit pour la commune de porter un nouvel avenir ambitieux s'appuyant sur ses racines historiques fortes pour :

- renforcer la qualité de vie avec notamment l'amélioration des transports, des espaces collectifs, le développement des espaces verts, des secteurs de loisirs, etc.
- soutenir l'emploi sur la commune pour permettre à la population de vivre et travailler à Givors,
- conserver une diversité culturelle qui fait l'identité de Givors,
- assurer une équité entre les populations dans les usages du territoire,
- renforcer son rôle de pôle de vie dynamique et attractif au sud du Département,

Plusieurs secteurs de la Ville seront amenés à évoluer fortement dans les années à venir :

- **le centre** : avec la poursuite de son renforcement en termes d'équipements, de services, de logements, de commerces ainsi que sa diversification dans ses fonctions administratives et touristiques,
- **le quartier de la gare** : avec le développement d'un pôle d'envergure régionale en matière de déplacements,
- **les tènements VMC et FIVES LILLE** : avec le développement d'un site économique à l'échelle métropolitaine,
- **la zone commerciale du Gier** : avec une requalification nécessaire au renforcement de son attractivité régionale,
- **la zone de Bans** : avec l'accueil d'une zone d'activité économique à l'échelle de la région urbaine de Lyon,
- **le plateau de Montrond/Barberet** : avec le développement d'une nouvelle offre d'habitat et d'activités,
- **les Vernes** : avec la poursuite de son intégration à la ville,

## LES TERRITOIRES A ENJEUX POUR L'AVENIR

